

Nombre de conseillers En exercice : 11  
Présents : 8  
Votants : 9  
Absents : 3

L'an deux mille vingt-deux le lundi 11 juillet à dix-huit heures trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation :  
Le 4 juillet 2022

N°2022\_D19 : Subvention à l'association Arts Passion pour 2022.

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents :** LECUTIER Jean-Marc

**Absents donnant procuration :**

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à CABROL Jacqueline

BERNA Martine donne procuration à MILHET Benoit

**Secrétaire de séance :**

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

**Mr MILHET Benoit ne participe pas à la délibération et sort de la salle.**

Une proposition de subvention est faite pour l'association Arts Passion. Proposition de subvention pour l'association « Arts Passion » : 1400€.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Fait à Boissezon le 11 juillet 2022,

Le Maire,  
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil transmission à la sous-Municipal.

préfecture

Le 12 juillet 2022

Fait à Boissezon

Le 12 juillet 2022

Le Maire, Jacqueline CABROL.